

Activité VTT/BMX

Elèves concernés :

De la 6^{ème} à la 3^{ème} étant pratiquant VTT ou BMX en compétition ou souhaitant s'investir en compétition. Le niveau de pratique sera un critère de sélection tout autant que la motivation. L'engagement dans la section sportive se fait pour l'année scolaire. L'assiduité et l'implication seront des composantes indispensables.



Objectif de la section VTT/BMX :

Apporter aux jeunes pratiquants un encadrement professionnel, régulier et personnalisé afin de les accompagner vers le haut niveau. La section se voudra aussi une ouverture vers les métiers du sport et du vélo au sens large (préparateur physique, moniteur, entraîneur, mécanicien...)

Organisation :

Les mardis après-midi de 14h à 17h.

Le programme alliera préparation physique et technique et sera fonction de la météo et du plan d'entraînement. Il alternera entre séances à la piste de BMX de Cernay (possibilité de prêt de matériel), séances VTT et de préparation physique au départ du collège Champagnat.

Encadrement :

Les séances seront encadrées par Hugo DE LA LOSA, Brevet d'Etat des Activités du Cyclisme et préparateur de plusieurs clubs de la région.

Le matériel d'entraînement habituel sera ramené par l'élève.

Tarif : Une participation de 450€ pour l'année sera demandée afin de couvrir les coûts de mise en place de ce créneau supplémentaire (rémunération de l'encadrant, location de la piste de BMX et du matériel, transport jusqu'à la piste de BMX).